



Abus sur un site de rencontre

Par **philippard**, le **24/05/2008** à **04:12**

Madame, Monsieur,

Je me suis inscrite sur un site de rencontres le 20 mai 2008. Les conditions étaient 29,90 euros par mois si je prenais le forfait de 6 mois ce qui me semblait raisonnable. Mais lorsque mon compte a été débité, ce site a prélevé la totalité soit un montant de 179,40 euros. Lorsque je m'en suis aperçue, j'ai tout de suite résilié mon accès à ce site et effacé mon profil. La résiliation s'est effectuée le 23 mai 2008. Je ne sais trop que faire car il semble que ce site soit hébergé au Luxembourg. Je leur ai envoyé 2 mails pour obtenir le remboursement. De plus, il semble que je ne sois pas la seule dans cette configuration.

Pourriez-vous m'aider? Merci par avance

Par **frog**, le **24/05/2008** à **10:39**

Bonjour,

Les sites de rencontre... Un vaste problème, et un gros potentiel à arnaques.

La méthode la plus courante de sites véreux est décrite ici :

[Forum de l'association www.LesArnaques.com](http://www.LesArnaques.com)

J'ignore si vous avez eu le temps d'avoir des soupçons sur la réelle existence des personnes avec qui vous avez pu entrer en contact. Quoi qu'il en soit, ça annonce déjà la couleur et vaut pour un certain nombre de sites de rencontres.

Une piste pour résoudre votre litige transfrontalier :

[Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes](#)